Instructions de Course

★★★ Intersérie Dériveur et Caravelle ★★★

Challenge de la Rade de Lorient n° II

samedi 23 avril et dimanche 24 avril 2022

1. REGLES

La course sera régie par les Règles de Course à la Voile World Sailing 2021-2024 - Les prescriptions de la Fédération Française de Voile. Les règles de classe en vigueur, le présent avis de course et les instructions de course.

2. AVIS AUX CONCURRENTS : Ils seront affichés sur le panneau officiel d'information en ligne sur le site du club : https://sn-larmor-plage.com/regate-interserie-et-caravelles/ , ainsi que sur les vitres du club house de la Société Nautique de Larmor-Plage.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet. Si changement dans le programme des courses, il sera affiché avant 20h00' la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de la Société Nautique de Larmor-Plage.
Quand le pavillon « Aperçu » est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affalé de l'Aperçu. Ceci modifie les signaux de course.

5. PROGRAMME

- <u>SAMEDI</u> 23 avril :
12h30' Briefing des équipages au club house de la SNL.
14h00' Mise à disposition du Comité de course pour une ou plusieurs courses.

- <u>DIMANCHE</u> 24 avril :
10h30' Mise à disposition du Comité de course pour une ou plusieurs courses
Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13h00'
A partir de **15h30'** remise des prix à la SNL

6. PAVILLONS DE CLASSE

Le signal d'avertissement sera le pavillon **de la Classe Caravelle**

7. ZONES DE COURSE :

Parcours construits : Zone A ou B ou C, voir Annexe I
Parcours raid : Zone B ou D, voir Annexe I

8. PARCOURS

Parcours construits : Ils sont décrits dans l'Annexe II

Parcours en rade : Ils sont décrits dans l'Annexe III
- Un pavillon ou une flamme **Orange** sera envoyée avec un signal sonore **5** minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le numéro de parcours à effectuer **par l'envoi d'une flamme numérique** du Code des Signaux.
- Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon **Delta**, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra un pavillon ou une flamme **Verte** pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie que la marque est à contourner en la laissant à bâbord.

9. MARQUES

Parcours construits :
- Marque **Ligne de départ** : bouées cylindriques **Jaune**
- Marque **N° 1,** au vent : bouée cylindrique **Rouge**
- Marque **N° 2,** largue : bouée cylindrique **Jaune**
- Marque **Ligne d'arrivée** : bouée « allumette » **Jaune**

Parcours en rade :
- Marque **Ligne de départ** : bouées cylindriques **Jaune**
- Marque **Ligne d'arrivée** : bouée cylindrique **Jaune**

10. DEPART

- La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon **Orange** sur le bateau du comité et une **bouée cylindrique Jaune**.
- Les bateaux en attente dont le signal n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS.
- Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4** minutes après son signal de départ sera classé DNS.

Minutes avant le départ	**Pavillonnerie**	**Signal sonore**	**Signification**
5 mn	Pavillon **de la Classe Caravelle**	Un	Signal d'avertissement
4 mn	I, **P**, U, Z, Z+I ou Noir	Un	Signal préparatoire
1mn	Pavillon préparatoire affalé	Un long	Une minute
0 mn	Pavillon **Charlie** ou **Classe** affalé	Un	Signal de départ

Si le pavillon **U** (Uniform) a été envoyé comme signal préparatoire, aucune partie de la coque d'un bateau, de son équipage ou de son équipement ne doit être dans le triangle défini par les extrémités de la ligne de départ et la première marque pendant la première minute précédant son signal de départ. Si un bateau enfreint cette règle et est identifié, il doit être disqualifié sans instruction, sauf si le départ de la course est redonné ou si elle est recourue ou retardée ou annulée avant le signal de départ. Ceci modifie la RCV 26 « signaux de course » et la RCV 63.1. Quand le pavillon U est utilisé comme signal préparatoire, la RCV 29 « Rappel individuel » ne s'applique pas. L'abréviation pour les scores pour la pénalité sous pavillon U est UFD.

11. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la RCV 28.

12. POINTAGE AUX MARQUES DU PARCOURS

- Le Comité de Course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une marque (ceci modifie la RCV 32)
- Si un bateau du comité de course arborant le pavillon **HOTEL** et le pavillon **CHARLIE** » (ceci modifie les Signaux de Course) se tient près d'une marque du parcours, l'ensemble marque et bateau comité **constituent une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.**
- **Les concurrents doivent passer cette porte et continuer leur course, la marque initiale gardant son côté requis.** - Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons **APERCU** sur **SIERRA** accompagnés de **deux signaux sonores** et, si nécessaire, le pavillon des séries concernées (ceci modifie les Signaux de course) signifiant : « **La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée** ». (Ceci modifie la RCV 32).
- Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. Un pointage officiel peut être effectué à toutes les marques.

13. ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre une bouée « allumette » **Jaune** et le bateau Comité ***TIARE*** arborant un **Guidon SNL**, un pavillon ou une flamme **Bleue** et un pavillon ou une flamme **Orange**

14. SYSTEME DE PENALITE

Application de la RCV 44.1 : pénalité de deux tours. La pénalité de remplacement pour une infraction aux RCV (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.
La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.
La pénalité de remplacement pour une infraction aux RCV (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.

15. TEMPS LIMITE

Les bateaux manquants à finir dans un délai de **15 mn après l'arrivée du quatrième** bateau ayant fini le parcours seront classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5

16. RECLAMATION - REPARATIONS

Les formulaires de réclamation seront disponibles au secrétariat du Jury à la SNL. Réclamations, demandes de réparation ou de réouvertures doivent y être déposées **samedi avant 19h30' - dimanche avant 14h00'**.
- Des **avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partie ou appelé comme témoin**. Les instructions auront lieu au bureau de la SNL. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
- Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.
- Le dernier jour de la régate, une demande de réparation ou de réouverture d'instruction doit être déposée :

a) Dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation ou la réouverture d'instruction a été informée de la décision la veille.
b) Pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie les RCV 66 et 62.2.

17. CLASSEMENT

Il faudra 1 course pour valider l'épreuve. Si 4 courses ou plus ont été courues, la plus mauvaise sera retirée.

18. EMARGEMENT - SECURITE

- L'émargement sera effectué à la SNL **avant** l'embarquement et **après** le débarquement.
- Chaque dériveur doit disposer d'une amarre d'une longueur de 10 mètres.
- Le **port de la brassière est obligatoire**, sauf lors d'un bref changement de vêtement ou un ajustement d'équipement personnel.

- Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course dès que possible.
- **Si un équipier souhaite l'intervention d'une embarcation d'assistance, il doit lever le bras avec la main ouverte**. **S'il ne souhaite pas ou plus d'assistance, il doit lever le bras avec le poing fermé**.
- S'il est jugé nécessaire par l'organisation, un équipage peut se voir imposer l'abandon de son bateau pour gagner une embarcation d'assistance.

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT
Le remplacement de concurrent ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du Comité de course ou du Jury. Le remplacement d'équipements endommagés ou perdus ne sera pas autorisé sans l'approbation du Comité de course. Les demandes doivent être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLE DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT
- Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un Jaugeur ou un Contrôleur d'équipement du Comité de course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la (*première*) course. Les réclamations concernant ces coefficients seront admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

21. BATEAUX OFFICIELS :
Les bateaux officiels arboreront le guidon de la Société Nautique de Larmor-Plage.

22. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS :
Les directeurs d'équipe, entraîneurs et accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation. Les règles d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFV s'appliqueront.

23. EVACUATION DES DETRITUS : On ne jette Rien à l'eau !

24. COMMUNICATION RADIO :
Le **CANAL VHF** sera le canal **11** - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission pendant qu'il est en course ni recevoir de communication qui ne soit pas recevable par tous les bateaux.

25. REMISE DES PRIX : Dimanche à la Société Nautique de Larmor-Plage à partir de **15h30**

26. DECISION DE COURIR
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et, ou, corporel.

27. HORAIRES DES MAREES :
Samedi 23 avril :
Coeff. 49 - PM à 11h03' - BM à 16h50'
Dimanche 24 avril :
Coeff. 45- PM à 12h28' - BM à 18h24'

28. ARBITRES DESIGNES
Président du Comité de Course : **Marc Hallais**
Président du Jury : **François Lozachmeur**

ANNEXE I – Zones de Course

Zone A

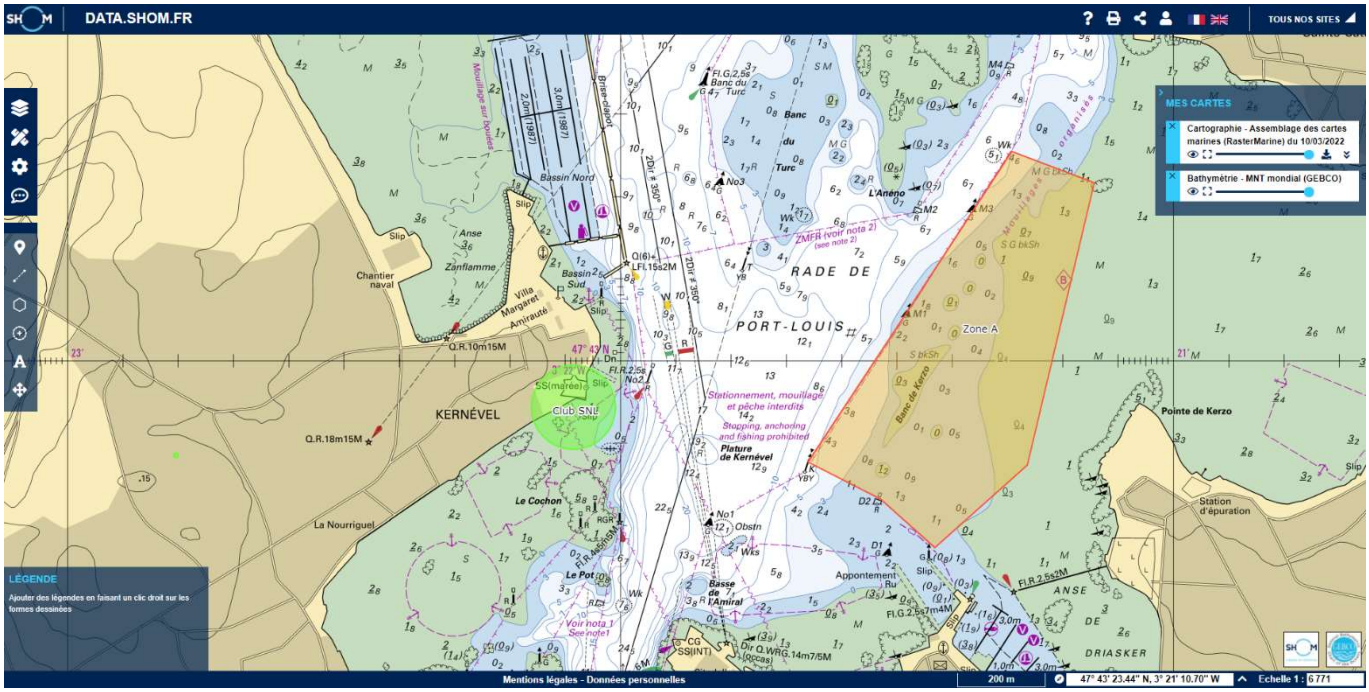

Zone B

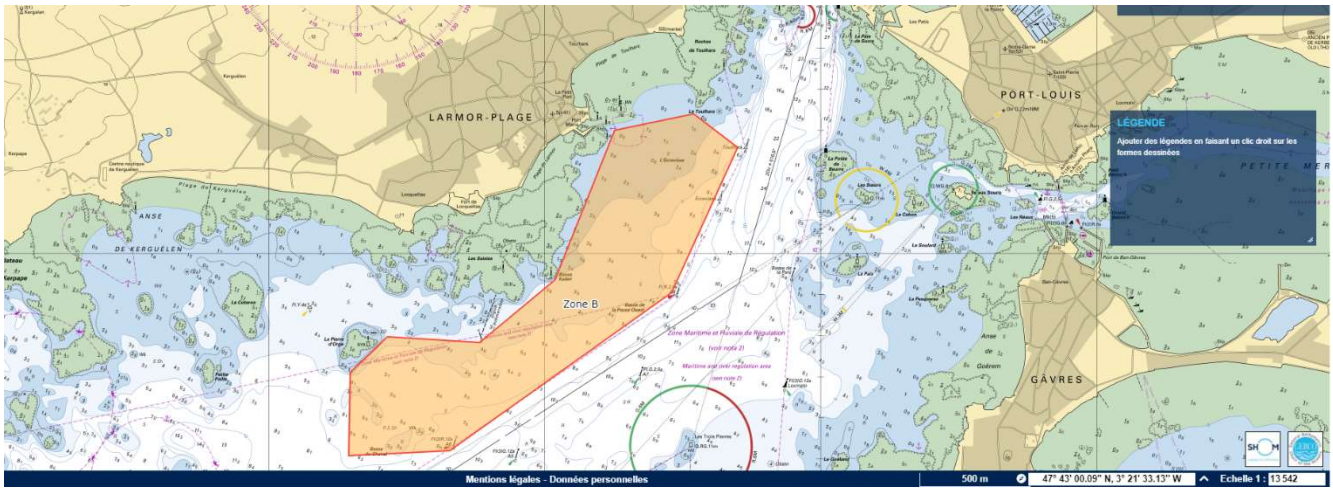

Zone C

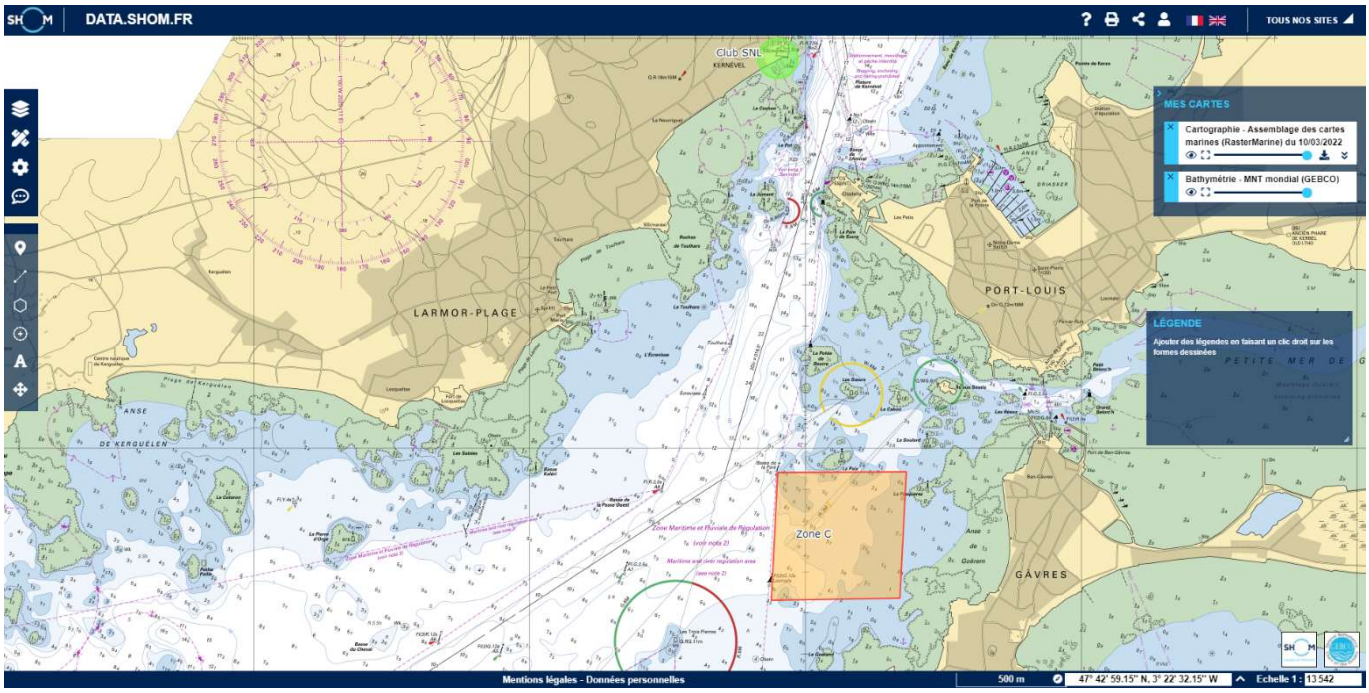

Zone D

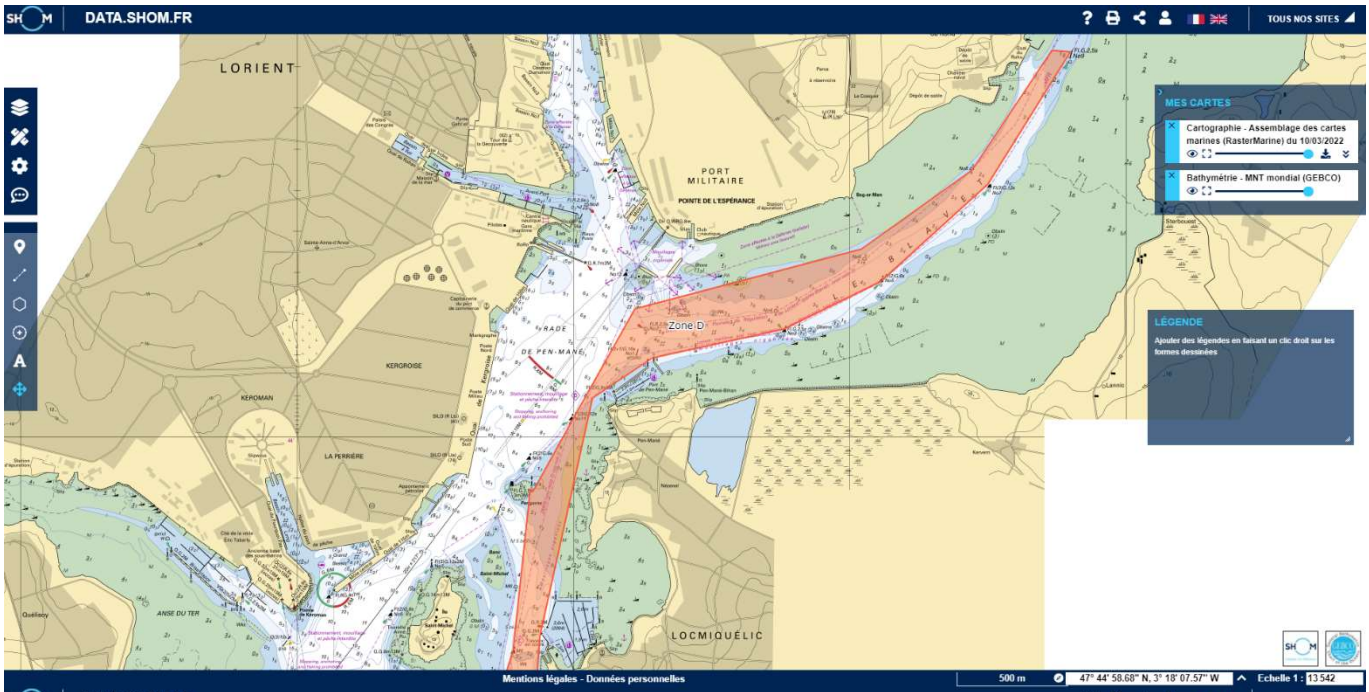
DATA.SHOM.FR
TOUS NOS SITES
LORIENT
PORT MILITAIRE
POINTE DE L'ESPÉRANCE
RADE DE PEN-MANÉ
Zone D
KERGROISE
KEROMAN
LA PERRIÈRE
ANSE DU TER
LOCMIQUÉLIC
MES CARTES
Cartographie - Assemblage des cartes marines (RasterMarine) du 10/03/2022
Bathymétrie - MNT mondial (GEBCO)
LÉGENDE
Ajouter des légendes en faisant un clic droit sur les formes dessinées
Mentions légales - Données personnelles
500 m
47° 44' 58.68" N, 3° 18' 07.57" W
Echelle 1 : 13 542

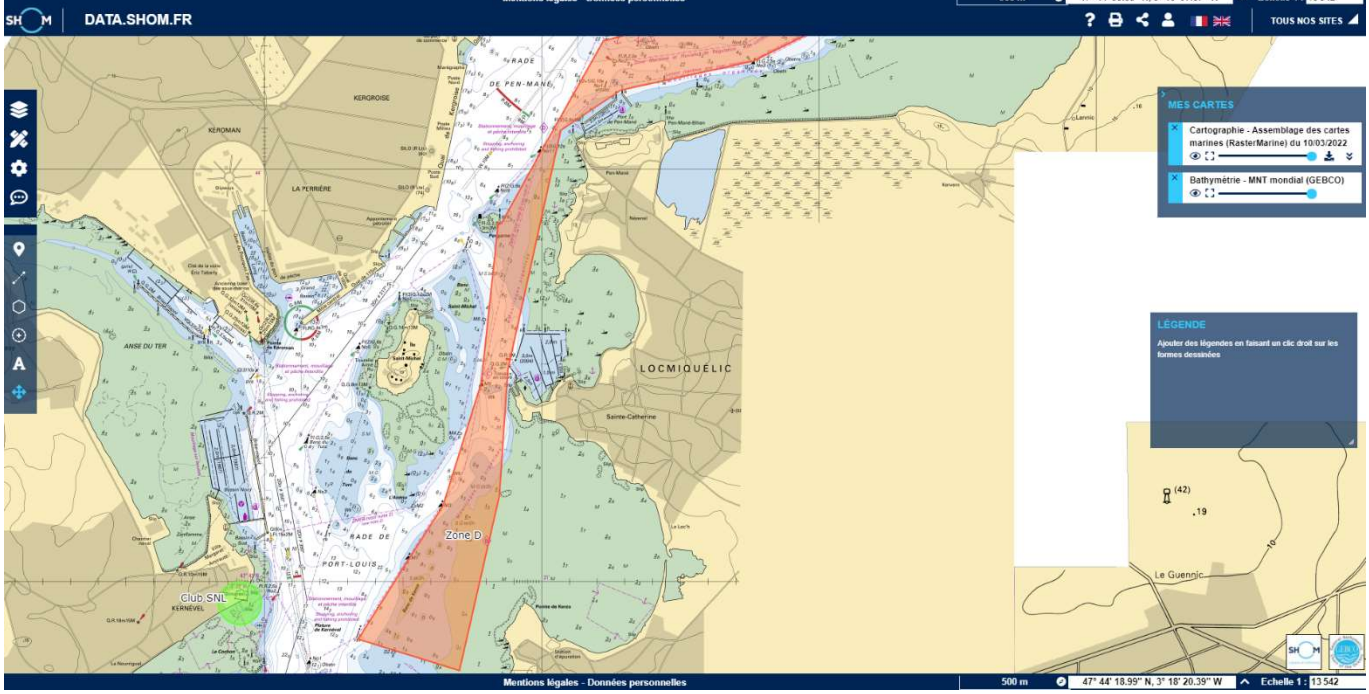
DATA.SHOM.FR
TOUS NOS SITES
RADE DE PEN-MANÉ
KERGROISE
KEROMAN
LA PERRIÈRE
ANSE DU TER
LOCMIQUÉLIC
Sainte-Catherine
Zone D
RADE DE PORT-LOUIS
Club SNL
KERNÉVEL
Le Guennic
MES CARTES
Cartographie - Assemblage des cartes marines (RasterMarine) du 10/03/2022
Bathymétrie - MNT mondial (GEBCO)
LÉGENDE
Ajouter des légendes en faisant un clic droit sur les formes dessinées
Mentions légales - Données personnelles
500 m
47° 44' 18.99" N, 3° 18' 20.39" W
Echelle 1 : 13 542

ANNEXE II - PARCOURS CONSTRUITS

ECHO

Vent

1

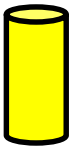

2

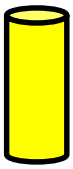

3

Comité

Arrivée

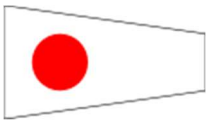

Parcours n° 1 : <u>Départ</u> - 1 - 2 - 3 / 1 - 3 / 1 - 3 - <u>Arrivée</u>

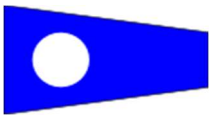

Parcours n° 2 : <u>Départ</u> - 1 - 3 / 1 - 3 - <u>Arrivée</u>

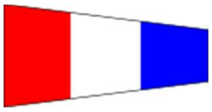

Parcours n° 3 : <u>Départ</u> - 1 - 3 / 1 - 3 / 1 - 3 – <u>Arrivée</u>

Parcours n° 4 : <u>Départ</u> - 1 - 2 - 3 / 1 - 2 - 3 / 1 - 3 - <u>Arrivée</u>

ANNEXE III - PARCOURS EN RADE

ROMEO

Pavillon Delta **: bouée de dégagement , sinon pas de bouée de dégagement.**

Pavillon Vert + **: laisser la bouée de dégagement à Tribord, si pas de pavillon vert à Babord.**

Parcours N°1

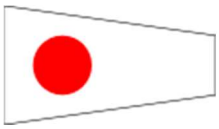

- Zone de départ Banc de Kerzo
- Ligne de départ entre bouée M1 (latérale Tb.) et Comité
- Tourelle Pengarne (latérale Tb.) à Tribord
- Bouée N1 (latérale Tb. verte-rouge-verte) à Bâbord
- Bouée N7 (latérale Tb.) à Tribord
- Ligne d'arrivée bouée Jaune et bateau Arrivée

Parcours N°2

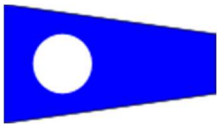

- Zone de départ Saint Gwénaël
- Ligne départ entre bouée Jaune et Comité
- Bouée N7 (latérale Tb.) à Bâbord
- Bouée N1 (latérale Tb. verte-rouge-verte)à Tribord
- Tourelle Pengarne (latérale Tb.) à Bâbord
- Bouée M5 (latérale Tb.) à Bâbord
- Bouée M3 (latérale Tb.) à Bâbord
- Ligne d'arrivée entre la bouée M1 (latérale tribord) et bateau Arrivée

---

Parcours N°3

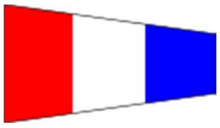

- Zone de départ Port de Saint Catherine - Locmiquélic
- Ligne de départ entre bouée Jaune et Comité
- Tourelle Pengarne (latérale Tb.) à Tribord
- Bouée N1 (latérale Tb. verte-rouge-verte) à Bâbord
- Bouée N7 (latérale Tb.) à Tribord
- Ligne d'arrivée entre bouée Jaune et bateau Arrivée

Parcours N°4

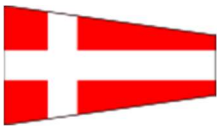

- Zone de départ Port du Rohu
- Ligne de départ entre bouée Jaune et Comité
- Bouée N6 (latérale Bb.) à Tribord
- Bouée Rouge à Bâbord
- Bouée N6 (latérale Bb.) à Bâbord
- Ligne d'arrivée entre bouée Jaune et bateau Arrivée